

Socialistes :
Notre histoire
a un avenir !

Socialistes : Notre histoire a un avenir !

www.17novembre.net

Béatrice AMOSSÉ (1^{ère} SF du Loir et Cher) ■ Roland BEIX (1^{er} SF de la Charente-Maritime) ■ Jean-Michel BOUYSSIE (1^{er} SF du Tarn) ■ Jean BURNELEAU (1^{er} SF de la Vendée) ■ Brigitte CHANÉAC (1^{ère} SF de l'Ardèche) ■ Jean-Paul CHARTRON (1^{er} SF de la Loire) ■ Jean-Claude CHÉRAMY (1^{er} SF des Hautes-Alpes) ■ Christophe CLERGEAU (CN, 44) ■ Bernard COUTURIER (1^{er} SF des Deux-Sèvres) ■ Jean-Pierre ESPIAU (1^{er} SF du Gers) ■ Jean EXCOFFIER (1^{er} SF de la Haute-Savoie) ■ Alain FABRE-PUJOL (1^{er} SF du Gard) ■ Roland GAREYTE (1^{er} SF du Lot) ■ Anne HIDALGO (Secrétaire Nationale, 1^{ère} adjointe au maire de Paris, 75) ■ Pascal JOSEPH (CN, 75) ■ Bernadette LACLAIS (CN, 1^{ère} adj m Chambéry, 73) ■ Michel LALLINEC (1^{er} SF du Morbihan) ■ Bernard LACOEUILLE (1^{er} SF de la Charente) ■ Lois LAMOINE (1^{er} SF du Loiret) ■ Frédéric LEVEILLÉ (1^{er} SF de l'Orne) ■ Hugues MANOUVRIER (1^{er} SF de la Savoie) ■ Michel PETIT (1^{er} SF de l'Aveyron) ■ Laurent RABATÉ (1^{er} SF de l'Eure et Loir) ■ Denis TROESTER (1^{er} SF de l'Yonne) ■ Thibaud VILLEMIN (1^{er} SF de la Meuse) ■

Frédérique ANGOULVENT (CF, 75) ■ Isabelle ALEXANDRE (CF, 75) ■ Philippe ARMAND (BF, 19) ■ Elisabeth AUERBACHER (vice-pdte com nat conflits, 65) ■ Christian AVOCAT (Pdt UDESR, 42) ■ Françoise BAILLY (BF, 41) ■ Serge BARDY (1^{er} SF adjoint, 49) ■ Stéphane BASTIEN-MICHEL (BF, 78) ■ Emmanuel BAUR (cons ar, 75) ■ Frédéric BÉATSE (BF, secrétaire de section d'Angers, 49) ■ Luc BELOT (BF, 49) ■ Arlette BERNARD (1^{ère} adj St Genest, 42) ■ Sandrine BERNARD (AF MJS, 94) ■ Pierre BERTINOTTI (BF, 57) ■ François BLOUVAC (75) ■ Jean-Pierre BOREL (sec section, 45) ■ Isabelle BOUDINEAU (33) ■ Guillaume BOURCIER (BF, 41) ■ André BOUTANG (19) ■ Danielle BRANI (75) ■ Cécile BUSSEY (61) ■ Grégory CALEMME (adjoint au maire de Gardane, sec section, 13) ■ Denis CARNET (sec section, 78) ■ Christian CASTAGNET (94) ■ Christophe CASTANER (com nat conflits), Maire de Forcalquier, 04) ■ Jean-Benoît CERINO (BF, 73) ■ Baptiste CHAPUIS (BF, 45) ■ Émilie CHATARD (AF MJS, 56) ■ Valérie CORRE (com nat comptes, 45) ■ Robert CRAUSTE (BF, 30) ■ Claude DARGENT (conseiller de Paris, 75) ■ Laure DESROCHE (BF, 42) ■ Christian DUBREUIL (75) ■ Rachel DUHAMEL (sec section, 88) ■ Marc FARRÉ (56) ■ David FAUCON (45) ■ Jean-Philippe FÉLARD (BF, 41) ■ Jérémie FERER BARTOMEU (BN MJS, 21) ■ Benoît FERRÉ (BF, 78) ■ Claire FITA (61) ■ Olivier FREZOT (sec section, 45) ■ Bruno GERVIER (BF, 89) ■ Jean-Louis GAGNAIRE (Conseiller Général, 42) ■ Pascal GARCIA (sec section, 38) ■ Nicolas GONTHIER (AF MJS, 36) ■ Laurent GRANDGUILLAUME (BF, sec section Dijon, 21) ■ Thierry GROSNON (CF, 75) ■ Jean-Pierre GUERIN (75) ■ Alain GUILLEMANT (CG, BF, 42) ■ François HADA (75) ■ Jacques HOJLO (Président de l'UDESR, 89) ■ Safia IBRAHIM (adj m Auxerre, 89) ■ Claude JACQUEL (1^{er} SF adjoint, 88) ■ Bernard JAYOL (CG, BF, 42) ■ Régine JOLY (CR, BF, 17) ■ Marie KEROMNES (BF, 22) ■ Tristan KREUTER (AF MJS, 73) ■ Philippe LACROIX (adj m Nanterre, 92) ■ Jean-Louis LANCEREAU (45) ■ Stéphane LE HO (sec section, 77) ■ Nathalie LE MAGUERESSE (sec section, 56) ■ Denis LEFEVRE (94) ■ Antoine LELARGE (AF MJS, 49) ■ Vincent LE MEAUX (BN MJS, 22) ■ Nicolas LE QUINTREC (sec section Vannes, 56) ■ Erwan LESCOP (75) ■ Benoît LOGRE (sec section, 93) ■ Jacques MAIRE (vice-pdt CU Brest, 29) ■ Pierre MARION (sec sec adj Dijon, 21) ■ Benjamin MATHÉAUD (CNA MJS, 30) ■ Émilie MENOÛ (11) ■ Gilles MONCHY (sec section, 92) ■ Laurent PERRIN (75) ■ Estelle PICARD (BF, 79) ■ Maxime PICARD (AF MJS, 79) ■ Emmanuel PICART (CF, 73) ■ Florent PIGEON (sec section Saint-Etienne, 42) ■ Jeannine PINAULT (BF, 45) ■ Étienne POURCHER (com nat comptes, Pdt groupe soc CG, BF, 88) ■ Pascale QUIVRY-RACHID (sec section, 92) ■ Marie-Hélène RIAMON (cons mun Roanne, 42) ■ Gérard RISPAL (75) ■ Pierre RIVOALLAN (75) ■ Gwendal ROUILLARD (BF, 56) ■ Muriel ROYIS (75) ■ Jean ROUCOU (78) ■ Bernard RULLIER (BF, 75) ■ Jérôme SAFAR (adj m Grenoble, 38) ■ Monique SALIOU (75) ■ Frédéric SARDIN (AF MJS, 16) ■ Marc SCOTTO (DN, 94) ■ Malik SELEMKOUR (75) ■ Bernard SICOT (BF, 37) ■ Laurent SODINI (BF, 14) ■ Romuald TAHARI (BN MJS, 49) ■ Natacha TAURISSON (CF, 75) ■ Stéphane TRONEL (sec section, 75) ■ Olga TROSTIANTSKY (adj m Paris, 75) ■ Martine ULMANN (75) ■ Bernard VALETTE (Vice-Pdt région Centre, 41) ■ Frédéric VASSE (BF, 44) ■ François ZARAGOZA (45), Bruno ZYLBERG (CF, 75) ■

- I - Contribution, mode d'emploi :
pourquoi déposons-nous une contribution générale ?

- II - Le choix d'une méthode :
pour une politique durable, globale et participative

- III - Construire une société de l'égalité, du développement durable
et solidaire
 - 1) Le nouvel âge de l'égalité
 - a) Rétablir l'égalité républicaine
 - b) Des droits nouveaux pour tous
face aux risques économiques et sociaux
 - c) Le service public de l'égalité
 - 2) Un développement durable et solidaire
 - a) Pour une maîtrise collective
des choix scientifiques et techniques
 - b) Une autre approche de la richesse et de
l'économie

- IV - Approfondir le pacte démocratique
 - 1) Construire une autre mondialisation
 - 2) Passer du grand marché à l'Europe fédérale
 - 3) Refonder la démocratie en France
 - 4) Une charte de la transformation sociale pour assurer
la complémentarité entre la gauche et le mouvement social

- V - Une stratégie politique pour faire gagner le PS et la gauche
 - 1) Faire du PS un grand parti de transformation sociale
 - 2) Un contrat de gouvernement pour rassembler la gauche

- VI - Conclusion : unité et rénovation

I - Contribution, mode d'emploi : pourquoi déposons-nous une contribution générale ?

Cette contribution vous est proposée par des responsables de plus de 50 fédérations, issus historiquement de toutes les sensibilités du PS, et notamment les premiers secrétaires fédéraux des Hautes-Alpes, de l'Ardèche, de l'Aveyron, de la Charente, de la Charente-Maritime, de l'Eure et Loir, du Gard, du Gers, du Loir et Cher, de la Loire, du Loiret, du Lot, de la Meuse, du Morbihan, de l'Orne, de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Deux Sèvres, du Tarn, de la Vendée, et de l'Yonne. Ces militants se sont retrouvés dans l'appel dit du "17 novembre", et ont décidé de déposer une contribution générale, tout en apportant leur soutien à la démarche de François Hollande.

La première leçon que nous tirons du 21 avril est celle d'un devoir d'intervention des militants dans la vie du parti. Nous gardons le souvenir d'une belle aventure lancée en 1997 et dont le sens a parfois fini par nous échapper. Nous voulons maintenant contribuer à l'effort collectif d'invention. Car nous nous sentons, avec vous, les co-propriétaires et les responsables de ce parti. Nous sommes des militants libres, « adhérents directs » d'une majorité qui reste à construire.

Nous sommes désormais entrés dans la phase du congrès après une longue et nécessaire période de discussion interne sur les raisons de l'échec et les pistes du renouveau. La phase des contributions est le moment de la clarification politique. **Chacun doit présenter sa conception de l'orientation et dessiner les contours d'une majorité future à laquelle il pourrait appartenir.** Entretenir les ambiguïtés, c'est soumettre le choix de l'orientation à celui de la tactique. Le silence revient à demander un chèque en blanc aux militants et à renvoyer aux couloirs de la commission des résolutions, la construction de la majorité. **Il faut dans ce congrès imposer au contraire la transparence.**

*“Entretenir les ambiguïtés,
c'est soumettre le choix
de l'orientation à celui de la
tactique.”*

Pour notre part, le choix est clair. **Nous soutenons la constitution d'une majorité autour de François Hollande. Ce choix tient à deux éléments essentiels :**

- François Hollande s'est engagé dans l'élaboration d'une nouvelle synthèse du projet socialiste en rejetant symétriquement la tentation sociale-libérale et le mythologique « coup de barre à gauche ».
- Il fait le choix de développer et rénover le Parti socialiste pour faire gagner la gauche, répondant ainsi aux aspirations issues du débat militant.

Compte tenu de son histoire politique personnelle, nous croyons qu'il peut aider notre parti à rompre avec les vieilles boutiques, héritées d'affrontements dépassés et entravant le développement du PS. Nous avons entendu son engagement au renouvellement des femmes, des hommes et des pratiques. Nous voulons participer avec lui à l'animation et au développement de notre parti.

Notre contribution s'inscrit donc dans sa démarche. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité, mais au contraire à la complémentarité. En proposant d'insister sur quelques questions-clés qu'il nous faut aujourd'hui repenser, en tentant de défricher des enjeux nouveaux trop souvent désertés par les socialistes.

Après le 21 avril, faut-il définir une forme de *nouveau socialisme* ? Pour notre part, nous nous gardons de défendre, dans les lignes qui suivent, un nouveau socialisme. Nous **enracinons nos combats futurs dans ceux de nos aînés.** Nous avons choisi en revanche de refonder certains concepts qui appartiennent à notre patrimoine collectif, pour leur rendre leur capacité transformatrice. C'est ce que nous avons notamment fait autour de "l'égalité des possibles". Il s'agissait de

revisiter certains sujets comme celui de l'égalité pour construire, par la pertinence des propositions, un socialisme d'aujourd'hui.

Nous avons également cherché à développer une pensée critique sur les thèmes qui, sans être originaux pour l'opinion, sont demeurés trop absents de la vie politique. Ce sont souvent des sujets nouveaux liés aux évolutions de la société et de l'économie.

Pour répondre au désenchantement civique, au désintérêt profond de nos concitoyens pour la politique, **nous proposons d'abord une nouvelle conception de l'action politique qui rende possible la transformation sociale.**

II - Le choix d'une méthode : pour une politique durable, globale et participative

La politique est en crise. **Elle déçoit** aujourd'hui pour trois raisons principales. **Elle semble être toujours en retard sur la société** (développements scientifiques et techniques, mœurs etc.). **Elle ne paraît plus en mesure d'influer sur le cours des choses** (mondialisation libérale). **Elle se dévoie en devenant le jeu de quelques-uns, qui maîtrisent ses codes, ses usages et ses rites** (vie politique repliée sur elle-même).

Pour beaucoup, l'homme politique est aujourd'hui un pompier aveugle et sourd qui tente de délivrer le monde d'un incendie général avec un seau d'eau...

Faire de "la politique autrement" à gauche, c'est aujourd'hui redéfinir une méthode qui réponde à ces trois grandes interrogations.

Une politique durable

Le temps de la politique est aujourd'hui celui de l'actualité, c'est-à-dire celui de l'urgence. Il est significatif qu'il existe au Parlement une séance de questions d'actualité, mais que personne n'ait pensé à une séance de *questions d'avenir*. Les séances de questions au gouvernement ressemblent trop souvent à l'énumération des subventions pour réparer les désastres de la nature ou des hommes.

Gouverner c'est choisir. Pour choisir encore, il faut prévoir. **C'est ce défaut d'anticipation des politiques qui limite ensuite les marges de la décision.** Qu'il s'agisse des OGM, de farines animales ou de clonage, les industries ont déjà depuis longtemps développé leurs stratégies lorsque la politique commence à s'intéresser aux sujets sous la pression des citoyens, des consommateurs et du patronat lui-même. En subissant plus qu'en orientant le champ du progrès, les politiques perdent de leur légitimité et de leur force. **La politique ne peut se contenter d'accompagner un mouvement qui se décide en dehors d'elle. Sa noblesse est l'anticipation.** Le temps long est celui de la raison. Le temps de l'urgence est celui de la seule émotion.

Une politique durable est une politique qui intègre la notion du temps. En ce sens, **elle se préoccupe de ses effets sur le long terme.** Elle ne sacrifie pas le bien-être des générations futures à celui des actuelles (retraites, environnement par exemple).

Une politique durable intègre la durée dans ses décisions. Une loi peut, par exemple, être circonscrite dans le temps et marquer ainsi une volonté (discrimination positive) sans détruire un principe (égalité).

*“Pour beaucoup,
l'homme politique est
aujourd'hui
un pompier aveugle et sourd
qui tente de délivrer
le monde d'un incendie général
avec un seau d'eau...”*

*“Il est significatif
qu'il existe au Parlement
une séance de questions
d'actualité, mais que personne
n'ait pensé à une séance de
questions d'avenir.”*

Une politique durable est l'addition de mesures qui servent un même objectif sur une durée longue. L'égalité des chances, d'essence libérale, se préoccupe de placer les enfants sur la même ligne de départ au moment de leur formation initiale sans se soucier de facteurs antérieurs ou extérieurs à l'école. Une politique durable en matière éducative s'assimile à la possibilité pour chacun de retrouver à chaque grande étape de l'existence un droit à la formation. Une politique durable en matière de protection des salariés s'attache à leur garantir des droits, dans et hors contrat de travail, et leur assurer une sécurité professionnelle en dépit des accidents que peut subir leur carrière.

Une politique durable est une politique dont l'orientation et les pratiques sont cohérentes, dans l'opposition comme au pouvoir. Les discours sans lendemain introduisent le doute sur la sincérité des dirigeants politiques et rendent impossibles les contrats qu'un gouvernement doit passer avec les citoyens.

Enfin **une politique durable a pour effet de rendre lisibles les enjeux.** La réintroduction de grands débats, qui anticipent l'avenir d'une société, conduit inévitablement à des clarifications qui restent impossibles dans le cadre d'échanges menés dans la confusion du quotidien et de l'immédiat.

Une politique globale

Aujourd'hui, le monde économique vit au rythme de la globalisation. Les questions environnementales, mais aussi épidémiques, ignorent les frontières dressées par les hommes.

Rien de ce constat n'est particulièrement original : l'avenir de la planète se joue au niveau de la planète. Ce qui l'est, c'est que cette évidence ne soit toujours pas partagée significativement par les politiques.

Le moment est venu de construire une alternative européenne au "tout libéral" en commençant par en convaincre nos partenaires naturels au sein du Parti socialiste européen et de l'Internationale socialiste. Les seuls combats perdus sont ceux que l'on ne mène pas. Le PSE ne doit pas être un club de réflexion rassemblant quelques privilégiés, mais devenir une force de transformation européenne portant un projet unitaire pour l'Europe du Futur.

Mais la condition de l'alternative au tout libéral est la démocratisation de l'ensemble des niveaux de gouvernement, du mondial au local, et la création d'espaces politiques permettant d'effectuer des choix collectifs en premier lieu au niveau européen.

Globale, la politique doit aussi l'être en s'intéressant à tous les sujets. Aujourd'hui il y a un paradoxe grandissant entre l'omniprésence de certains sujets dans l'actualité et leur quasi-absence dans le débat politique (ex : clonage, réchauffement climatique, discriminations etc.).

Tous les sujets qui structurent l'existence méritent d'entrer dans le champ démocratique et de ne pas être jugés comme secondaires : la vie (bioéthique, sécurité alimentaire...), la mort (euthanasie...), l'amour (réforme du divorce, adoption y compris par des couples homosexuels...). La politique doit s'intéresser à l'ensemble des temps d'une vie et ne pas tout soumettre au temps de travail. Au-delà du lien économique demeurent en effet d'autres formes de liens sociaux (familiaux, conjugaux, associatifs, civiques, culturels etc.). **Dans une existence où chacun passe 70 % de son temps éveillé hors de la sphère de son activité professionnelle, la politique ne peut se replier dans la régulation des 30% restants** (même si cette prédominance se justifie par le seul fait que le travail conditionne très largement le temps hors travail).

“Le PSE ne doit pas être un club de réflexion rassemblant quelques privilégiés,”

“ il y a un paradoxe grandissant entre l'omniprésence de certains sujets dans l'actualité et leur quasi-absence dans le débat politique...”

La politique globale, parce qu'elle s'intéresse à ce qui intéresse les gens, parce qu'elle se donne les moyens de sa puissance en agissant aux niveaux territoriaux pertinents, (re)mobilisera ceux qui doutent aujourd'hui de sa capacité à transformer encore le monde.

Une politique participative

Hier, la politique était essentiellement une affaire de délégation et de représentation. Elle doit également être désormais affaire de participation. Aujourd'hui, l'élévation du niveau général de formation, la généralisation des techniques modernes de communication, l'avènement d'une véritable civilisation de l'information, conduisent les citoyens à de nouvelles exigences qui s'expriment en termes de participation active et régulière à la vie politique.

La droite accepte, dans les faits, l'existence d'une "masse incompressible" d'exclus et une abstention électorale forte. La droite concentre ses efforts sur les 50 à 60 % de ceux qui participent activement à la vie civique. Fondamentalement, elle s'apprête à donner naissance à une société plus éclatée que jamais, minée par la violence et la ségrégation sociale. Les socialistes ont, face à cette politique, le devoir de développer une conception de l'intérêt général qui donne la priorité à l'égalité et à la défense des intérêts des classes populaires. Il est possible de développer des projets unifiants, qui s'adressent à tous et rendent un sens au combat pour le progrès collectif de la société. Nous le croyons possible notamment autour du rétablissement de l'égalité républicaine des droits, de l'ouverture de nouveaux droits sociaux pour tous et de la refondation de services publics de l'égalité.

Plus de démocratie conduit à réclamer généralement un rééquilibrage des pouvoirs au sein du couple exécutif, et ce, au bénéfice du Parlement. C'est à la fois indispensable et totalement insuffisant. Certains redécouvrent aujourd'hui l'importance de la **démocratie sociale** qui implique les partenaires sociaux et le patronat. Il faut maintenant donner les moyens concrets à cette démocratie sociale de s'exprimer. Au-delà, il faut penser les moyens d'**impliquer directement les citoyens** que ce soit par le biais de leurs structures associatives ou en les associant plus souvent aux grands choix.

Une politique plus participative est aussi la condition d'une politique durable. Pour qu'une politique soit durable, elle doit être co-produite avec les acteurs (citoyens, mouvements social et syndical) et intégrer le plus en amont possible les enjeux de sa mise en œuvre. Pour éviter les réactions épidermiques, dépasser les incompréhensions, permettre l'adoption de mesures a priori impopulaires mais qui éviteront à terme des problèmes beaucoup plus graves, les politiques doivent rechercher le consentement profond de l'opinion. C'est la condition pour que les compromis trouvés ne se construisent pas sur le sable d'une législature et ne soient pas remis en cause lors du mandat suivant. L'apparente contradiction entre la durée d'un mandat et une politique durable ne peut être levée que dans la recherche de pactes plus étroits avec l'opinion.

Il n'y a pas de politique de transformation sociale sans consentement profond du peuple.

“Hier, la politique était essentiellement une affaire de délégation et de représentation. Elle doit également être désormais affaire de participation.”

“Pour qu'une politique soit durable, elle doit être co-produite avec les acteurs...”

III - Construire une société de l'égalité et du développement durable et solidaire

Cette contribution n'a pas vocation à prendre position sur tous les sujets. Elle se donne simplement comme objectif de proposer orientations fortes autour desquelles reconstruire l'identité et le projet des socialistes. L'égalité est l'étendard d'un combat collectif pour offrir à chacun les moyens de son épanouissement et de son émancipation. Le développement durable et solidaire est le projet collectif qui peut rassembler, au-delà des frontières et des différences sociales, tous ceux qui veulent que la politique et l'action collective prévalent face aux forces du libéralisme.

1) Le nouvel âge de l'égalité

La vague libérale avait balayé la notion même d'égalité. Nous sommes depuis 20 ans en difficulté pour repenser cette valeur essentielle de l'identité socialiste. Aujourd'hui, sous la pression de la mondialisation libérale et de la compétition économique, le développement des inégalités est tel qu'il rend urgent de redécouvrir le sens que nous donnons au concept d'égalité. La gauche doit refonder son combat pour l'égalité et le rendre synonyme de nouvelles conquêtes pour la gauche afin de rétablir la possibilité d'une société offrant à chacun des droits et un avenir.

“La vague libérale avait balayé la notion même d'égalité.”

Mais il n'existe pas de mesure miracle pour construire une société plus égalitaire. Il est au contraire nécessaire d'intervenir dans tous les domaines et dans la durée pour réussir ce défi. L'égalité femmes / hommes en est un bon exemple, elle doit être prise en compte dans toutes les thématiques, et le plus en amont possible. Alors, il deviendra possible de construire une société mixte et solidaire, dans laquelle droits des femmes et égalité progresseront en se nourrissant l'un de l'autre.

a) Rétablir l'égalité républicaine

L'égalité est d'abord l'égalité des droits entre les citoyens. Il est temps de constater lucidement à quel point ils sont bafoués. La France est à la fois une terre de métissage et un pays raciste et sexiste où domine la discrimination. L'accès à l'emploi et au logement est rendu très difficile aux jeunes Français de couleur (issus de l'immigration ou non) et aux étrangers. A compétence égale, la rémunération et la carrière des femmes restent inférieures à celles des hommes. Malgré la création du PACS, les droits de couples non mariés restent encore très limités. Ces exemples montrent à quel point le rétablissement de l'égalité républicaine est une bataille essentielle pour restaurer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale.

POUR LE RETOUR À L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE LES CITOYENS

- o Créer une autorité indépendante des droits de la personne couvrant le champ de l'ensemble des discriminations
- o Fixer, dans les cahiers des charges des radios et télévisions publiques, une obligation de valorisation de la diversité de la société française, de l'égalité entre les femmes et les hommes, et du refus de toutes les discriminations
- o Lutter contre les discriminations raciales
 - une politique volontariste de nomination de Français de couleur et issus de l'immigration dans la haute fonction publique
 - réforme des procédures de naturalisation pour en faciliter l'accès et campagne sur le thème « la France a besoin de vous »
 - droit de vote de tous les étrangers

- o Réussir l'égalité femmes hommes
 - promotion des droits des femmes, du respect de l'ensemble des identités et sexualités, et de l'égalité des sexes dans le système éducatif
 - égalité professionnelle : faciliter l'accès aux postes à responsabilités et à la formation professionnelle, faire prendre conscience des compétences et des possibilités de carrière, atteindre l'égalité des salaires
 - favoriser l'articulation vie privée / vie professionnelle et élaborer une politique familiale non sexiste
 - lutter contre les violences faites aux femmes
- o Poursuivre sur la voie de la reconnaissance des modes de vie
 - révision du PACS dans le sens d'une égalité des droits notamment fiscaux, successoraux et relatifs au droit de séjour
 - reconnaissance des différentes formes de parentalité et ouverture du droit à l'adoption aux homosexuels, comme c'est le cas aujourd'hui dans tous les pays de l'Europe du Nord
 - favoriser l'intégration et le respect de la personne transsexuelle et de son identité
- o Un siècle après la Loi de séparation de l'église et de l'État, réaffirmer solennellement les principes de la laïcité et assurer l'égalité entre les différents cultes en reconnaissant pleinement le fait musulman en France

Cette discrimination à l'égard des personnes s'accompagne d'une ségrégation territoriale dont sont victimes les quartiers populaires et les zones rurales. Les politiques concernées ne sont pas à la hauteur des enjeux, et les discours du gouvernement actuel, en total décalage avec la réalité de ses choix budgétaires.

POUR LE RETOUR À L'ÉGALITÉ ENTRE LES TERRITOIRES

- o Changement de nature de la politique de la Ville qui s'est trop souvent limitée à contenir l'expression des violences sociales
 - réintégration des quartiers dans le tissu urbain en assurant la mobilité et l'accès aux services publics des habitants
 - promotion de la politique de mixité sociale, qui n'a de sens qu'accompagnée d'un ambitieux plan de relance du logement social
 - véritable plan d'investissement pour les banlieues permettant notamment de mener à bien la restructuration des quartiers les plus dégradés ou présentant une trop forte concentration de logements sociaux
- o Une nouvelle politique de l'espace rural
 - assurer dans les zones rurales une présence des services publics à proximité des usagers et donc sans appliquer des règles uniformes liées à la densité de population
 - une réforme rapide et profonde de la PAC permettant de financer une politique de développement rural ouverte à tous les acteurs de l'espace rural
 - décentralisation de la gestion des fonds structurels et développement de la possibilité pour les « pays » de contractualiser leurs projets, y compris directement avec l'Union européenne

L'ensemble de ces outils doit permettre de concrétiser le retour de l'égalité des droits. Ils constituent le préalable à tout réveil de la citoyenneté et de la participation démocratique.

b) Des droits nouveaux pour tous face aux risques économiques et sociaux

Si la gauche veut reconquérir l'électorat populaire, elle doit savoir rompre avec les approches catégorielles pour développer des revendications nouvelles, qui s'adressent simultanément à l'ensemble des salariés et constituent des facteurs d'unification politique et sociale.

Elle peut le faire en répondant aux inquiétudes des salariés face aux nouveaux risques économiques et sociaux, et en portant les revendications nouvelles nées au cours de la dernière décennie. Le droit du travail est largement débordé par les transformations de l'emploi et de l'organisation des entreprises. La montée de la précarité et du temps partiel subi (en particulier par les femmes), le maintien d'un niveau élevé de chômage, le retour de la hausse des accidents du travail et des indicateurs de pénibilité, montrent à quel point la pression à la performance économique se traduit par une insécurité généralisée qui touche d'abord les plus modestes et les moins qualifiés. Cette insécurité frappe des individus de plus en plus isolés dans leur rapport au travail. Le développement de la sous-traitance et des petites entreprises renvoie les salariés à une fragmentation des conditions de travail et à un face à face souvent difficile avec leur employeur, qui rend problématique la prise de conscience de leurs intérêts et leur défense. Au-delà de la nécessaire bataille pour l'augmentation du pouvoir d'achat et des salaires, la gauche doit se donner comme objectif de garantir aux salariés des droits sociaux nouveaux pour faire face à ces nouveaux risques.

“Cette insécurité frappe des individus de plus en plus isolés dans leur rapport au travail.”

DE NOUVEAUX DROITS SOCIAUX POUR TOUS

- o Une protection sociale du travail luttant contre la constitution d'un salariat précaire, en consolidant les garanties collectives attachées au statut de salarié malgré les ruptures professionnelles (licenciement ou changement d'entreprise)
- o Un droit à la formation professionnelle pour tous
 - un droit nouveau à la formation, à la libre disposition de chaque individu et garanti par l'État, droit d'autant plus important que le salarié aura moins profité de la formation initiale et aura connu des périodes de chômage ou d'interruption de la vie professionnelle (à l'instar des congés maternités ou des congés parentaux)
 - révision de la loi de 70 pour donner un accès prioritaire à la formation professionnelle aux moins qualifiés et rendre transférables les droits à la formation professionnelle lors des changements d'entreprise
 - développement d'un service public de la formation continue fédérant l'ensemble des ressources du secteur public autour de l'Education nationale et création d'un service public unifié de l'emploi et de la formation professionnelle, géré par l'État et les partenaires sociaux (fusion ANPE, APEC, ASSEDIC-UNEDIC, AFPA, ...) en lien avec le système éducatif
- o Un objectif de plein emploi et de réduction des inégalités salariales
 - une méthode politique : des lois-cadres définissant des objectifs et renvoyant à la négociation entre les partenaires sociaux

- cinq objectifs :
 - relance de la réduction du temps de travail négocié
 - aucun licenciement sec dans les plans sociaux
 - suppression des minima conventionnels inférieurs au SMIC et amélioration des carrières des bas salaires
 - refondation de la formation professionnelle
 - reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de la formation et de la validation des acquis professionnels
- le transfert des cotisations sociales sur la valeur créée et non sur les salaires et le conditionnement de tout allègement des cotisations patronales sur les salaires modestes à la conclusion d'accord de réduction du temps de travail
- o Aider les travailleurs pauvres, que chaque heure de travail supplémentaire se traduise par un gain de revenu : un dispositif d'intéressement doit permettre à un allocataire de cumuler une partie de son allocation avec un revenu d'activité jusqu'à un SMIC à temps plein
- o Une révision du droit du travail pour notamment
 - établir les rapports d'interdépendance et responsabilité entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants
 - prendre en compte la spécificité des activités de service dans l'évaluation du travail du salarié
- o Assurer le respect du droit et la protection des personnes
 - renforcement de l'inspection du travail et autonomie de la médecine du travail
 - développement d'une expertise scientifique indépendante et révision des normes dans le domaine des risques sanitaires liés au travail
- o Une véritable information des cotisants sur leurs droits et notamment sur ses droits à la formation professionnelle et à la retraite (un guichet unique qui collecte toutes les données sur les droits à la retraite, les évalue au plan financier pour la totalité de la carrière, et rend ces informations disponibles à l'usage des cotisants)

c) Le service public de l'égalité

Les services publics sont d'autant plus légitimes qu'ils contribuent effectivement à la réduction des inégalités. L'ennemi de l'action publique est son inefficacité. Quand les Français perdent confiance dans l'État c'est d'abord du fait de l'écart constaté entre le discours et la réalité. Toutes les études montrent que le système fiscal, l'Education nationale ou la Sécurité sociale sont trop faiblement redistributifs. Les plus riches font des études plus longues, consomment plus de soins médicaux et savent utiliser les niches fiscales pour échapper à l'impôt. Cette situation n'est plus acceptable. Les services publics doivent redevenir des outils de solidarité et de promotion sociale pour ne pas perdre leur justification aux yeux de l'opinion. Dans le cas contraire, qu'apporteraient-ils de plus que le privé ? Pour l'ensemble de ces raisons, le débat sur les services publics ne peut se limiter à la question de l'avenir des entreprises publiques. C'est en examinant le rôle de chaque entreprise publique, de chaque administration, et de chaque délégation de service public, que nous pourrons refonder la notion de service public et la relégitimer aux yeux des citoyens, en fonction de leur contribution à l'intérêt général et à la réduction des inégalités. Cette relégitimation est la condition de la défense de l'impôt qui les finance, et notamment de l'impôt sur le revenu.

Au-delà des fonctions régaliennes de l'État, les services publics légitimes sont ceux qui concourent directement à la réduction des inégalités. Il s'agit en premier lieu de

“Toutes les études montrent que le système fiscal, l'Education nationale ou la Sécurité sociale sont trop faiblement redistributifs.”

l'éducation, de la culture et de la santé, qui sont essentiels à l'épanouissement de l'homme ; mais aussi des services qui permettent aux citoyens d'y avoir accès dans de bonnes conditions : le logement, les transports, la fourniture d'énergie et des moyens de télécommunication. Les revenus de transfert qui sont nécessaires pour permettre de consommer ces services font partie intégrante du service public. En effet, la question essentielle aujourd'hui est celle de l'accès aux services publics. Pour ne prendre que la question de l'éducation, les investissements les plus massifs dans le système éducatif restent inefficaces si les jeunes ne disposent pas d'une pièce autonome pour travailler, si les revenus de leur famille sont insuffisants pour faire face à la charge que représente la poursuite d'études, ...

Notre conception de l'égalité est donc très éloignée de l'égalité des chances qui se contente de mettre tout le monde sur la même ligne de départ, comme si cela pouvait suffire pour donner à chacun une chance égale dans la vie. Nous défendons l'idée d'une égalité continue des chances ou plutôt celle d'une égalité des possibles. Il s'agit d'organiser une intervention continue et multiforme de la puissance publique pour assurer à chaque citoyen, et à chaque moment de son existence, l'accès à des opportunités et des moyens nouveaux pour construire de manière autonome l'avenir qu'il s'est choisi. Que tout reste possible pour tous à tout moment, voilà notre conception de l'égalité.

Mais si les services publics doivent contribuer à l'égalité, encore faut-il qu'ils soient accessibles à tous et que chacun y contribue de manière juste. L'accessibilité pour les personnes handicapées, l'adaptation des services publics aux temps de vie des citoyens et notamment des femmes, à travers la démarche des bureaux des temps, ainsi que la réforme trop longtemps différée d'une fiscalité inégale et injuste, constituent des chantiers prioritaires.

A titre d'exemple, nous déclinons cette orientation dans ce texte dans le seul domaine de l'éducation, qui est aujourd'hui la question-clé du retour à l'égalité des possibles et du rétablissement des mécanismes de promotion sociale. La démocratisation scolaire reste l'idéal de la gauche, car elle permet d'offrir à chacun les outils de son autonomie et de l'épanouissement de ses talents. Face au vent de contre-réforme qui souffle aujourd'hui, la gauche doit tenir bon et préserver l'idéal nécessaire à une politique éducative ambitieuse. Cela justifie par exemple de réhabiliter le projet de collège unique. Mais après avoir mené à bien la massification, nous devons réussir la démocratisation du système éducatif. Car l'école reste trop productrice et reproductrice d'inégalités. Cela exige d'ouvrir un débat sans tabou et d'inventer une école pleinement insérée dans son environnement, capable d'offrir une qualification à 100% des jeunes, et de se concevoir comme un des maillons du système de formation en lien avec les autres composantes d'une démarche de formation tout au long de la vie.

“Notre conception de l'égalité est donc très éloignée de l'égalité des chances qui se contente de mettre tout le monde sur la même ligne de départ, comme si cela pouvait suffire pour donner à chacun une chance égale dans la vie.”

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

- o Une nouvelle priorité donnée à l'Education nationale
 - réaffirmer l'objectif de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat et de 100% de jeunes dotés d'une qualification
 - réhabiliter la vocation du système éducatif à former l'esprit critique des futurs citoyens notamment en ce qui concerne le rapport à l'information et à l'image
 - retour de la priorité budgétaire mise à mal par la droite et développement des emplois non enseignants (personnels techniques, documentalistes, conseillers d'orientation, infirmières et psychologues, ...)

- renforcer considérablement les moyens accordés aux zones d'éducation prioritaires, création de ZEP en secteur rural
- o La réussite d'un projet éducatif est aussi liée à son insertion dans son environnement
- accroître l'autonomie des établissements dans la définition et la mise en œuvre de leur projet, renforcer la démocratie scolaire en leur sein
 - reconnaître une nouvelle communauté éducative dans et autour de l'école : enseignants, parents d'élève, élèves, collectivités locales, associations d'éducation populaire, travailleurs sociaux ; développer les contrats éducatifs locaux pour faire du temps péri-scolaire un cadre d'épanouissement des jeunes et d'identification des talents ; accroître l'offre publique d'activités de loisirs hors temps scolaire
 - associer les milieux professionnels pour faciliter l'insertion professionnelle et la complémentarité entre les différents volets de l'offre de formation (formation initiale en alternance ou non, formation continue et professionnelle, ...)
- o Après la massification, réussir la démocratisation du système éducatif
- donner une véritable priorité au suivi individualisé des élèves, au tutorat et à la pédagogie différenciée par groupes de niveau, du collège au premier cycle universitaire
 - repenser l'orientation des filles et des garçons afin de rendre accessible l'ensemble des filières et de ne pas en "ghettoïser" certaines
 - concilier collège unique et diversité des parcours de formation
 - un débat national sur la définition des savoirs communs qui doivent être acquis au collège
 - promotion des cultures techniques et professionnelles auprès de l'ensemble des élèves
 - diversification et augmentation du volume des options
 - réussir la démocratisation de l'université
 - définition entre chaque étudiant et son université d'un contrat de formation indiquant le projet professionnel et les moyens correspondants (rattrapages éventuels, soutien individualisé, appui à l'orientation et à la recherche de stages, parcours de formation, rendez-vous d'évaluation, ...)
 - diversification de l'offre universitaire de bac+1 à bac+3 dans le sens du développement des formations pluridisciplinaires et à orientation professionnelle
 - rendre obligatoire au sein des études une période de mobilité à l'étranger, notamment au sein de l'Union européenne
 - statut unique des enseignants et des chercheurs permettant à chacun de donner une priorité à un moment donné à l'enseignement ou à la recherche et d'être reconnu et rémunéré en fonction de ces choix
 - développement d'un véritable système de formation continue des enseignants et de mutualisation des pratiques pédagogiques
- o Le choix politique de l'autonomie des jeunes adultes
- allocation individualisée d'autonomie versée en fonction des revenus et aides en nature dont disposent les jeunes adultes, et contrepartie de l'abandon de la demi-part fiscale pour les parents
 - un dossier unique pour l'ensemble des demandes d'aides (logement, transports, santé) et un travail en réseau de tous les intervenants
 - développement des internats et du logement social étudiant pour permettre plus facilement aux jeunes de s'extraire de leur environnement familial

- pass santé pour les jeunes scolarisés ou non (prise en charge à 100% de visites chez des spécialistes, fourniture gratuite de services contribuant aux politiques de prévention : alcootest, préservatifs, ...)
- programme global d'éducation à la sexualité et à l'identité des genres, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à l'égalité entre les identités sexuelles, impliquant une révision de l'ensemble des manuels scolaires

2) Un développement durable et solidaire

La notion de développement durable (aujourd'hui confondue par le gouvernement avec l'accompagnement des catastrophes naturelles) est contradictoire avec le libéralisme économique, et s'appuie sur une autre conception de la richesse et des rapports sociaux, fondée sur l'autonomie et la solidarité. Défendre un modèle de développement durable, c'est lutter contre la marchandisation du monde, contre l'extension continue du champ d'intervention d'une économie libérale toujours plus consommatrice de biens intermédiaires et de ressources naturelles. Ce règne de l'intermédiation, de l'échange et de la valeur marchande rend difficile pour l'individu de comprendre toutes les conséquences de ses actes. Le développement durable n'est pas qu'une question de futur global mais aussi de solidarité immédiate. Le constat de la dégradation des conditions de vie et de travail des plus défavorisés dans nos pays et des inégalités croissantes de développement entre le Nord et le Sud, qui affecte des besoins essentiels comme l'accès à la nourriture, à l'eau ou à l'énergie, nous rappelle chaque jour les conséquences de notre modèle de développement.

Penser le développement durable, c'est d'abord penser la protection des relations de coopération et de solidarité non marchandes contre la dictature de l'économisme et de l'innovation technique. Le développement durable et solidaire passe donc par une maîtrise collective des choix scientifiques et techniques et par une nouvelle approche de la richesse et de l'économie.

a) Pour une maîtrise collective des choix scientifiques et techniques

Tous les choix de mode de production et d'aménagement du territoire sont des choix techniques qui pèsent lourdement sur notre modèle de développement. Qu'il s'agisse de transports, d'agriculture ou d'énergie, nous n'avons pas su aller au bout de nos discours et trancher contre les lobbies conservateurs.

Plus largement, nous devons cesser de laisser les savoirs techniciens trancher arbitrairement des choix collectifs essentiels. Une démocratie des choix scientifiques et techniques reste à inventer. Elle doit reposer sur le recours au principe de précaution mais aussi sur l'égalité entre les acteurs dans la controverse, l'accès à l'information et à l'expertise indépendante, et sur le débat public.

Loin de s'opposer nécessairement à toute innovation scientifique ou tout grand projet d'aménagement, il s'agit d'éclairer les décisions en ouvrant le débat à tous les acteurs et à tous les intérêts. On ne propose donc là que de réintégrer les enjeux scientifiques et techniques dans le jeu normal de la démocratie, et de rendre aux choix politiques et éthiques toute leur place face aux savoirs techniciens.

“Défendre un modèle de développement durable, c'est lutter contre la marchandisation du monde,”

“...réintégrer les enjeux scientifiques et techniques dans le jeu normal de la démocratie, et rendre aux choix politiques et éthiques toute leur place face aux savoirs techniciens.”

- o Réunir les conditions d'une véritable démocratie scientifique et technique
 - élargissement du champ d'intervention du principe de précaution au-delà de l'environnement, et définition des procédures permettant sa prise en compte dans les décisions
 - création d'une commission nationale des risques permettant aux citoyens de mettre en cause les acteurs publics et privés développant des activités à risque, et éventuellement de les contraindre à procéder à leurs frais à l'évaluation de ces risques
 - révision de la Loi sur le débat public afin de renforcer son caractère pluraliste et contradictoire et de développer le recours aux conférences de citoyens
 - création d'une agence du débat public, indépendante du gouvernement et contrôlée par le Parlement, chargée d'organiser les débats publics, de contribuer à l'information et à la formation des citoyens, et de gérer un fonds de soutien à l'expertise indépendante, permettant notamment de financer de nouvelles fondations
 - rééquilibrage de la recherche publique vers l'identification et l'évaluation des risques liés aux innovations scientifiques et techniques
 - protection des salariés des entreprises privées qui dénoncent des pratiques à risques
- o De véritables priorités environnementales
 - un plan de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables
 - un débat public sur la gestion des déchets radioactifs
 - une réelle priorité au rail et aux circulations douces sur la route et l'avion
 - une réforme rapide de la politique agricole commune au service du développement durable et le rétablissement en France des contrats territoriaux d'exploitation
- o Le refus de la marchandisation du vivant
 - maintien du moratoire sur les OGM en l'absence de tout bénéfice établi pour l'environnement et les consommateurs
 - interdiction du brevetage du vivant, patrimoine commun de l'humanité
 - prohibition du clonage reproductif humain, moratoire sur le clonage thérapeutique, tant que n'ont pas été épuisées les possibilités liées à la recherche génétique sur les animaux, les cellules souches adultes et les embryons surnuméraires
- o Mettre la révolution internet au service d'un développement solidaire : l'Internet pour tous et partout
 - refus de la marchandisation absolue de l'Internet, le développement des logiciels libres et l'encadrement de la propriété intellectuelle liée à l'Internet afin de maintenir un maximum de données en accès libre
 - création d'un service public de formation et enseignement par internet permettant de valoriser les ressources des établissements publics et d'éviter leur exploitation par le privé
 - un ordinateur connecté dans chaque bureau de poste, permettant à chacun de consulter ses mails au tarif des communications locales
 - soutien aux projets associatifs d'équipement internet de proximité
 - plan national de développement du haut débit dans tous les territoires
 - renégociation des accords tarifaires internationaux permettant aux pays en développement d'accéder plus facilement au Net

b) Une autre approche de la richesse et de l'économie

L'enjeu central du développement durable est de combattre la conception de la richesse qui amène par exemple à comptabiliser dans la croissance du PIB les services correspondants au traitement de la pollution de l'Erika ou du Prestige. Comme si la richesse était uniquement marchande. D'autres indicateurs de bien-être ou de qualité de l'environnement doivent être pris en compte pour mesurer notre niveau de développement. Mais tout ne peut, ni ne doit, être mesuré. Ce qui fait le cœur de notre société, le lien social, les solidarités, la créativité humaine, doivent être revalorisés et placés en dehors du champ de la marchandisation. Cela doit amener à reconnaître la diversité des temps sociaux, préalable à une véritable égalité entre les femmes et les hommes dans chacun de ces temps spécifiques (travail, loisirs, tâches domestiques, ...).

Notre projet politique, depuis l'origine, est celui est celui de l'épanouissement de tous. C'est pourquoi ce qui rend possible l'autonomie des humains - la santé, la culture, l'éducation, ... - doit être protégé de la marchandisation, et constitue un champ d'intervention privilégié pour l'économie sociale et solidaire.

L'échange de biens physiques comme de services comporte d'autres dimensions que celles du marchand. Si les socialistes acceptent l'économie de marché, ils ne sauraient réduire toute l'économie au marché. Il faut au contraire dépasser la seule économie capitaliste de marché dominant la planète, pour construire une économie plurielle, certes avec le marché, mais structurant aussi d'autres logiques économiques : celles des biens publics, de l'économie sociale et solidaire, de l'économie domestique et d'une économie de distribution inconditionnelle de revenus suffisants pour tous.

“Il faut dépasser la seule économie capitaliste de marché dominant la planète, pour construire une économie plurielle, certes avec le marché, mais structurant aussi d'autres logiques économiques...”

POUR UNE ÉCONOMIE PLURIELLE

- o Une nouvelle définition européenne de l'économie sociale et solidaire justifiant un statut économique spécifique et une exception aux règles fiscales et de libre concurrence, permettant le développement d'initiatives locales dans le domaine des services aux personnes (santé, sport, culture, loisirs, ...) visant à empêcher la mainmise sur ces activités émergentes des grands groupes privés, et reconnaissant les réseaux d'échange non monétaires, les finances solidaires et le commerce équitable
- o Quelques pistes pour développer l'économie sociale et solidaire :
 - orientation de l'épargne vers l'économie sociale et solidaire
 - révision du statut fiscal des SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif qui permettent à des acteurs locaux de se regrouper pour produire des services), aujourd'hui soumises au droit commun
 - création d'une Agence pour la création d'activités innovantes, ayant comme priorité l'innovation (technique ou sur la nature de l'activité développée) et l'économie sociale et solidaire
 - développement de contrats du temps libre locaux fédérant les acteurs publics, associatifs et privés (essentiellement culturels)
 - renforcement des ressources des comités d'entreprises leur permettant d'accentuer leur soutien à l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, création d'un chèque sport et culture sur le modèle des chèques-vacances et chèques-déjeuner
- o Une reconnaissance des richesses non marchandes
 - une prise en compte dans le calcul de la richesse nationale des destructions et créations de valeur propres à chaque activité
 - développement d'une diversité d'indicateurs sur la situation de l'économie et l'état de la société

IV - Approfondir le pacte démocratique

“La transformation des pratiques passe avant la transformation des institutions.”

La démocratie ne se limite ni à une source de légitimité politique, ni à la forme des institutions qui permettent d’agir. La démocratie, c’est la politique en train de se faire. Les socialistes doivent rompre avec une conception par trop institutionnelle de la démocratie, pour l’aborder comme une mise en mouvement de la société, dans le cadre d’une stratégie de transformation sociale. La transformation des pratiques passe avant la transformation des institutions. Face au marché et aux forces conservatrices, la dynamique démocratique est la force des citoyens pour peser sur le cours des choses.

Pour fonder une démocratie vivante à tous les niveaux de gouvernement, du global au local, il nous semble que les mêmes principes doivent être mis en œuvre :

- une démocratie plurielle qui reconnaisse la diversité et le rôle légitime des différents acteurs, qu’ils soient élus, gouvernants, citoyens, associations, syndicats, groupes d’intérêt, ...
- la délibération collective plutôt que le pouvoir personnel
- une démocratie participative qui passe par l’existence d’un espace politique réellement ouvert aux citoyens, leur permettant de contribuer à la prise de décision et à la relégitimation permanente de l’action publique
- l’exemplarité des pratiques politiques
- le suffrage universel et l’égalité d’accès aux fonctions électives
- le travail en équipe et la diffusion des responsabilités dont la clé est le non-cumul
- l’existence d’organismes indépendants d’information et d’expertise mis au service de l’anticipation et de la préparation de l’avenir.

Si la démocratie est le moyen pour les hommes de choisir leur avenir, force est de constater que notre démocratie est bien incomplète. En effet, c’est désormais aux niveaux international et communautaire que se décide une large part de notre avenir, alors qu’à ces niveaux de gouvernement, l’existence d’outils au service de l’action collective, d’un espace politique pour mener le débat sur leur utilisation, et d’institutions pour décider, reste problématique. La principale priorité est donc bien là. Faire en sorte que demain le débat politique européen et mondial prenne tout son sens parce qu’il sera possible de trancher entre plusieurs orientations et de disposer des moyens permettant de les mettre en œuvre.

A contrario, la France est forte d’institutions et de politiques publiques anciennes, mais qui sont aujourd’hui à bout de souffle et menacées de démantèlement sous la pression de la droite et des forces libérales. La gauche doit se donner comme objectif de rénover en profondeur les institutions et les pratiques, pour faire en sorte que démocratie politique et démocratie sociale mobilisent les énergies citoyennes au service de la transformation de notre société.

1) Construire une autre mondialisation

“Ce n’est pas la mondialisation en soi que nous rejetons, mais la forme qu’elle prend aujourd’hui.”

Nous sommes des internationalistes. Ce n’est pas la mondialisation en soi que nous rejetons, mais la forme qu’elle prend aujourd’hui. Nous sommes, nous aussi, des défenseurs de l’altermondialisation, au sens où nous voulons inventer d’autres modes de “vivre ensemble” sur une planète commune. Notre conception de la mondialisation est fondée sur nos valeurs de justice et de progrès. Nous voulons la diffusion la plus large possible des idées, des connaissances, des technologies ; nous prônons le mélange des cultures contre tous les replis identitaires ; nous pensons que la démocratie, c’est-à-dire le libre choix de son gouvernement et la liberté de s’opposer, et les droits de l’homme et de la femme, ont valeur universelle. Notre objectif est le développement durable, c’est-à-dire une croissance soutenue, créatrice d’emplois et respectueuse de l’environnement.

La volonté des socialistes de construire une autre mondialisation se heurte à la nature des institutions internationales, qui ne permet pas de développer les politiques nécessaires. Le combat pour une autre mondialisation serait vain et strictement protestataire s'il ne se concentrait pas sur la constitution d'un espace politique et démocratique mondial.

UNE POLITIQUE MONDIALE

- o Faire de l'ONU le cœur d'une politique mondiale
 - réforme du Conseil de sécurité pour en faire une instance représentative de la population mondiale dotée des moyens de faire respecter ses décisions
 - création d'un collège éthique, politique et scientifique, composé de personnalités de premier plan ayant une fonction de réflexion, veille et alerte
 - création d'un conseil de sécurité économique et social supervisant les institutions internationales et onusiennes dans ce domaine
 - intégration de l'OMC dans le cadre des institutions onusiennes
- o Une action internationale pour un développement durable et solidaire
 - créer une organisation mondiale de développement social regroupant les pouvoirs du FMI, la Banque mondiale, l'OMS, la FAO et l'OIT, et gérant le produit d'un impôt mondial inspiré de la Taxe Tobin (première urgence : la lutte contre le SIDA et la malnutrition)
 - définir un ensemble de biens collectifs et de services publics mondiaux non privatisables
 - donner la priorité aux droits des femmes, et à l'égalité entre les femmes et les hommes
 - réformer radicalement l'OMC afin de subordonner les règles du commerce international aux normes et conventions internationales en matière de santé, de droit du travail, d'environnement, ...
 - maintenir des actions différenciées adaptées à l'objectif de réduction des inégalités de développement : annulation de la dette, accords commerciaux sur les matières premières protégeant les producteurs, souveraineté alimentaire

2) Passer du grand marché à l'Europe fédérale

L'Europe n'est pas un territoire, c'est un projet. La faiblesse actuelle de l'Union vient de l'épuisement de son projet initial (réaliser le marché unique), et de l'absence de volonté politique des dirigeants des Etats membres. La clé de l'avenir de la construction européenne n'est donc pas dans une conception a priori de son élargissement présent ou futur, mais dans le projet collectif et l'espace politique qui naîtra des travaux de la Convention et de la constitution sur laquelle les peuples devront se prononcer. Aux socialistes de prendre aujourd'hui à bras-le-corps le débat sur l'élaboration de la constitution et de faire en sorte que la nature du projet et des structures politiques de l'Europe rendent possible la bataille pour un socialisme européen. D'ores et déjà, l'Europe est, à travers son modèle social et nombre de ses politiques, une alternative à la mondialisation libérale. C'est en développant ses politiques publiques et sa démocratie que l'on pourra accentuer cette orientation et la porter sur la scène internationale.

***“L'Europe
n'est pas un territoire,
c'est un projet.”***

- o Définir dans la future constitution de nouveaux objectifs pour l'Union européenne : la paix et la coopération internationale, la démocratie, le développement durable et solidaire, la réduction des inégalités sociales et territoriales, faire de la charte des droits fondamentaux son préambule
- o Donner à l'Union européenne une mission d'orientation du développement économique au service de l'emploi :
 - rendre la Banque centrale européenne responsable devant le Parlement européen, à qui il serait confiée la désignation de son Président, le contrôle de son activité, et la possibilité de modifier ses statuts à la majorité qualifiée. La constitution européenne doit donner à la BCE un objectif complémentaire de plein emploi
 - remplacer le pacte de stabilité par un pacte d'orientation économique : chaque année, le Conseil européen fixerait, sur proposition de la Commission et après avis du Parlement, les maxima de déficit public par pays, en tenant compte de la conjoncture économique et des programmes d'investissement public
 - donner à l'Europe les moyens de mener de nouvelles politiques en acceptant d'augmenter ses ressources
 - adopter une définition ambitieuse des services publics et un ensemble de droits sociaux fondamentaux
- o Donner naissance à un espace politique européen :
 - créer un droit d'interpellation permettant aux citoyens d'inscrire un sujet à l'ordre du jour du Parlement européen, de la Commission ou du Conseil selon la nature des questions soulevées
 - un mode de scrutin identique dans tous les pays de l'Union pour les élections européennes, première étape vers un scrutin européen
 - un référendum le même jour dans toute l'Union européenne sur le futur projet de constitution
- o Des institutions fédérales originales pour l'Europe
 - pour toutes les politiques pour lesquelles les compétences ont été transférées à l'Union et confirmées dans la constitution, la Commission, issue de la majorité du Parlement, doit être un véritable gouvernement européen, responsable devant le Parlement et le Conseil lequel jouant un rôle de deuxième chambre représentant les Etats et décidant à la majorité. Cela passe par la suppression des instances discrètes dans lesquelles les hauts-fonctionnaires des Etats membres contrôlent et encadrent les actes de gestion de la Commission (comitologie), et l'extension des pouvoirs de co-décision du Parlement, notamment à la PAC
 - l'Europe doit se doter d'une représentation unique dans toutes les instances internationales à vocations économique, sociale et environnementale
 - les politiques d'asile, de justice et de sécurité intérieure doivent devenir des politiques communes afin notamment de donner la priorité à la lutte contre la délinquance financière et le développement des mafias
 - pour toutes les autres politiques, pour lesquelles la règle reste celle de la coopération intergouvernementale, maintien de la prédominance du Conseil

3) Refonder la démocratie en France

Ce dont la France a besoin, c'est moins une révolution institutionnelle qui ne ferait que transférer un déséquilibre chronique du Président au Parlement, que de pouvoirs enfin équilibrés par des contre-pouvoirs effectifs.

REFONDER NOTRE DÉMOCRATIE

- o Un nouvel équilibre des institutions de la République
 - un Sénat démocratisé, élu à la proportionnelle dans le cadre des régions, strictement paritaire
 - un Parlement restauré dans sa fonction de production de la loi, et de contrôle du gouvernement et des négociations communautaires, avec de vraies prérogatives reconnues à l'opposition
 - une justice enfin indépendante et un statut pénal clair du chef de l'Etat.
 - une Cour constitutionnelle émanant du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, investie par le Parlement et non plus constituée d'amis ou d'obligés, et directement accessible aux citoyens.
 - un pouvoir gouvernemental, avec un Premier ministre puisant sa légitimité dans la majorité parlementaire qui l'a investi de sa confiance, disposant de prérogatives autonomes, comme le droit de dissolution ou la fonction de représenter, seul, la France aux Conseils européens.
- o De nouvelles pratiques politiques :
 - de nouvelles procédures de participation du citoyen comme l'introduction d'un droit d'interpellation, permettant aux citoyens d'inscrire un sujet à l'ordre du jour du Parlement, et l'association des citoyens aux délibérations publiques avec des conférences citoyennes
 - la reprise des réformes interrompues par la droite en matière de parité et d'égalité femmes / hommes, de lutte contre le cumul des mandats, pour apporter à travers le statut de l'élu, une nouvelle respiration de la démocratie permettant de rendre le monde politique plus représentatif de la diversité des couleurs de la France et des professions des Français
- o Une décentralisation solidaire et citoyenne :
 - clarification des compétences des différentes collectivités locales
 - garantie apportée dans le domaine des ressources des collectivités locales, notamment à travers le renforcement des mécanismes de péréquation
 - renforcement des droits de l'opposition dans les collectivités et création d'un droit d'interpellation par les citoyens
 - renouvellement en une seule fois, tous les six ans, des assemblées départementales et changement du mode de scrutin
 - élection au suffrage universel des structures intercommunales
 - introduction d'un budget participatif géré par les comités consultatifs de quartier

4) Une charte de la transformation sociale pour assurer la complémentarité entre la gauche et le mouvement social

L'invention d'une nouvelle stratégie de transformation sociale, articulant action politique et intervention du mouvement social, est une condition nécessaire de la réussite de la gauche. Aujourd'hui, la confusion et la méfiance règnent, après des années de pouvoir dominées par les rendez-vous manqués. Il est temps pour la

“Le mouvement social n'est ni une force d'appoint, ni un vivier, ni une caution. Il est pour la gauche politique un partenaire dans un dialogue respectueux des différences, et un acteur à part entière du changement social.”

“Il revient aux socialistes d'élaborer une charte de la transformation sociale, qui définisse leur rapport au mouvement social et la méthode de gouvernement qu'ils souhaitent employer pour réussir le changement.”

gauche politique et pour les socialistes de prendre acte du caractère pluraliste de notre démocratie, et de reconnaître pleinement la spécificité du fait syndical, ainsi que des engagements citoyens et associatifs. Le mouvement social n'est ni une force d'appoint, ni un vivier, ni une caution. Il est pour la gauche politique un partenaire dans un dialogue respectueux des différences, et un acteur à part entière du changement social. Le retour à une relation contractuelle qui respecte les champs de compétence et les identités, doit permettre de rendre toute sa vitalité au mouvement associatif et syndical, et de rechercher pour la gauche un meilleur rapport de force dans la confrontation politique et sociale, face aux forces libérales. L'épuisement de la volonté de réforme et les échecs dans la conduite des changements trouvent souvent leur source dans l'isolement de la gauche de gouvernement et son repli progressif sur l'appareil d'État.

Il revient donc aux socialistes d'élaborer une charte de la transformation sociale, qui définisse leur rapport au mouvement social et la méthode de gouvernement qu'ils souhaitent employer pour réussir le changement. Il leur revient de dire comment, demain au pouvoir, mais dès aujourd'hui dans les collectivités locales, ils entendent être exemplaires dans leurs relations avec le mouvement social. Un siècle après la charte d'Amiens, qui voyait le mouvement syndical français clarifier ses rapports avec le monde politique, c'est donc au tour de la gauche politique de clarifier son rapport au mouvement associatif et syndical. Le congrès de Dijon doit être l'occasion de lancer une procédure d'élaboration collective d'une telle charte. Simultanément, les socialistes doivent présenter un programme de réforme visant à assurer la reconnaissance du mouvement social, et favoriser son intervention dans la production des décisions publiques. De la réussite de ce chantier dépend l'identité réformatrice de la gauche française, et la rupture avec les illusions de la radicalité.

POUR UNE DÉMOCRATIE SOCIALE

o Renforcer les syndicats :

- ne rendre valides les accords que lorsqu'ils sont signés par des organisations syndicales représentant la majorité des salariés, organiser à cette fin des scrutins de représentativité par branche
- reconnaître au syndicalisme des domaines où il intervient comme co-producteur de normes et de droits à travers la négociation contractuelle
- renforcer les pouvoirs des comités d'entreprise plutôt que de généraliser une représentation très minoritaire des salariés dans les conseils d'administration des entreprises
- faciliter l'adhésion aux syndicats à travers le développement du chèque syndical (dispositif conventionnel prévoyant une cotisation prélevée obligatoirement pour chaque salarié et allant au syndicat de son choix) et en remplaçant la déduction fiscale liée aux cotisations syndicales ou aux dons aux associations, par un crédit d'impôt bénéficiant aussi aux ménages non imposables.

o Soutenir le monde associatif :

- un nouveau statut d'utilité économique et sociale fondé sur le respect de critères précis et délivré par une instance indépendante, en lieu et place des labels d'utilité publique ou d'intérêt général accordés de manière discrétionnaire par les préfets et l'administration fiscale
- création d'un statut du volontariat et de l'élu associatif, soutien à l'accès des femmes aux fonctions dirigeantes des associations et des syndicats

- reconnaissance de fondations d'expertise, indépendantes de la fondation de France, et chargées de produire de l'information pour alimenter le débat public
- o Une nouvelle méthode législative :
 - rendre obligatoire la publication d'études d'impact permettant d'évaluer les effets attendus de la future loi
 - réformer la composition du Conseil économique et social, pour l'adapter à la réalité sociale d'aujourd'hui, et rendre obligatoire l'avis préalable du Conseil économique et social sur les projets de loi
 - développer la pratique des lois-cadres, renvoyant les modalités d'application à la négociation entre les partenaires sociaux
 - instituer des comités de suivi des textes adoptés associant les parlementaires, les partenaires sociaux et les associations
- o Refonder les cadres de gestion de la protection sociale et de la formation professionnelle :
 - définir un nouvel accord tripartite Etat – Syndicats – Patronat, rétablissant un cadre unifié de gestion quels que soient les modes de financement et précisant les responsabilités respectives des différents acteurs
 - après refondation, élection le même jour des représentants des salariés dans les différentes instances paritaires

V - Une stratégie politique pour faire gagner le PS et la gauche

Tout part du PS lui-même. Plutôt que de s'épuiser à dialoguer prématurément sur l'objectif d'un parti unique de la gauche dont certains de nos partenaires ne veulent pas, le parti socialiste doit d'abord se soucier de sa propre influence dans le pays. C'est en construisant un parti fort électoralement, que nous créerons un pôle de stabilité et de rassemblement de la gauche.

C'est en renforçant les effectifs de notre parti que se modifieront nos pratiques internes. Pour accueillir celles et ceux qui, jusqu'à présent, n'avaient pas fait le choix d'un engagement partisan, le PS doit profondément modifier certaines de ses mauvaises habitudes.

C'est, enfin, en représentant mieux la société que nous serons plus efficaces, aujourd'hui dans notre travail d'opposition, et demain dans l'accompagnement des politiques de changement, lorsque nous aurons à nouveau la responsabilité du pays. C'est parce que nous "collerons" mieux à la société que nous retrouverons aussi une crédibilité dans l'échange et la confrontation avec le mouvement social.

1) Faire du PS un grand parti de transformation sociale

Une nouvelle dynamique à gauche ne peut s'organiser dans la dispersion et l'émiettement des forces. Ni le PCF, ni les Verts, ni le PRG n'ont la capacité à entraîner la gauche tout entière. L'avenir, à l'évidence, se construira autour du PS. Sa responsabilité, c'est d'offrir dès à présent un pôle de force et de stabilité en se donnant comme objectif de rassembler et de fidéliser durablement un tiers de l'électorat. La gauche ne souffre pas de l'hégémonie du PS mais paradoxalement de sa faiblesse. Ce sont les scores en dents de scie du PS, entre 16,5 % et 33% des voix, qui créent l'incertitude.

Les exemples allemands et suédois montrent qu'un niveau élevé des socialistes n'est en rien incompatible, au contraire, avec l'affirmation d'autres mouvements politiques,

“C'est en renforçant les effectifs de notre parti que se modifieront nos pratiques internes.”

notamment écologistes ou communistes, partenaires possibles dans le cadre d'accords de gouvernement. La cible du PS n'est pas l'électorat vert ou communiste. Notre objectif doit être la reconquête de l'électorat séduit par l'extrême-gauche ou le Pôle Républicain le 21 avril, et celle des électeurs des classes populaires qui ont fait le choix de l'abstention, voire, soutenu la droite ou l'extrême droite.

Mais pour retrouver la confiance des citoyens et un niveau électoral élevé, le PS doit s'appuyer sur un nombre beaucoup plus élevé de militants, plus représentatifs de la société française. Quand on est plus nombreux, on fait de la politique différemment, on retrouve une meilleure perception des réalités, une capacité d'échange et de dialogue avec la société. La base militante change et l'on retrouve moins de "professionnels". Notre faiblesse actuelle n'est pas totalement due au hasard. Elle est le produit de nos structures et de nos pratiques. Le PS peut et doit s'élargir en répondant positivement à la volonté de rassemblement des radicaux, et éventuellement d'autres mouvements de gauche. Mais il n'y aura pas de grand Parti Socialiste sans une profonde transformation de son fonctionnement, et sans une véritable révolution culturelle. Inventer des idées nouvelles, se tourner de manière permanente vers l'extérieur, accueillir plus de femmes, de jeunes, notamment issus de l'immigration, de salariés modestes, d'habitants des quartiers populaires, leur donner la possibilité d'accéder aux responsabilités et aux fonctions électives, supposent un effort collectif considérable. Cela implique, par exemple, de cesser l'empilement de réunions qui désespèrent les plus motivés, de sortir des débats codés, de favoriser le travail d'équipe au détriment des carrières personnelles...

“Notre faiblesse actuelle n’est pas totalement due au hasard. Elle est le produit de nos structures et de nos pratiques.”

35 PROPOSITIONS POUR CHANGER LE PS

1) Développer le PS en l'adossant à la société

- o Une campagne annuelle de rentrée d'écoute et de dialogue avec les citoyens, ouverte par un rassemblement des socialistes qui combine :
 - rencontres citoyennes
 - comptes rendus de mandat des élus,
 - campagnes d'adhésion
 - campagnes d'inscription sur les listes électorales
- o Une politique volontariste pour accroître les effectifs
 - doublement des effectifs du PS en deux congrès
 - possibilité d'une adhésion directe au PS afin d'en faciliter l'accès, charte nationale sur l'accueil des nouveaux adhérents fixant les obligations à leur égard du parti et des sections et adressée au nouvel arrivant lors de son adhésion
 - contrat de développement engageant chaque niveau d'organisation du PS (objectifs politiques, domaines d'investissement, thèmes de débat et de réflexion...),
 - campagne d'adhésion spécifique en direction des quartiers populaires et des jeunes issus de l'immigration.
- o Rendre les élus et responsables du PS plus représentatifs de la diversité de la société française
 - priorité absolue donnée à la formation des adhérents et des cadres en privilégiant les publics les plus mal représentés sur le plan électoral (femmes, jeunes, salariés modestes ...), Objectif : 3000 secrétaires de sections et cadres fédéraux formés en 3 ans, organisation décentralisée des actions de formation

- minimum d'un tiers de membres nouveaux dans les instances locales, fédérales et nationales à chaque congrès, afin d'ouvrir l'accès aux responsabilités à tous et d'assurer la rotation régulière des responsabilités
 - assurer la compatibilité entre vie militante et contraintes de la vie quotidienne et familiale (niveaux de cotisation, horaires et nombre des réunions, haltes-garderies assurées pendant les réunions...),
 - parité à tous les niveaux dans les instances du parti
 - non-cumul de mandats et fonctions de niveau équivalent (exemples : parlementaire et premier secrétaire fédéral, maire et secrétaire de section...).
- o Un parti au contact de la société et du mouvement social
 - développement de rencontres régulières à tous les niveaux géographiques avec les associations et les syndicats
 - dialogue avec le mouvement social au moyen d'auditions, en amont et en aval de tous nos chantiers de réflexion et d'élaboration interne
 - développement d'actions type "mouvement d'éducation politique populaire", notamment dans les quartiers où la politique est désormais absente
 - relance du secteur Entreprises du PS
 - fonctionnement en réseau et décentralisé des commissions nationales thématiques du PS
 - création d'un fonds d'initiative militante qui vienne en aide aux petites sections pour des initiatives innovantes.
 - o Création d'un événement-fête qui permette un grand rassemblement populaire autour des socialistes

2) Démocratiser le débat et la prise de décision

- o Rendre aux militants et aux instances du PS leur pouvoir de décision :
 - conférence militante annuelle pour faire trancher par les militants, directement et hors des enjeux de pouvoir, les enjeux politiques majeurs (pourquoi pas envisager à terme le vote des électeurs sympathisants du PS pour certaines de ces consultations)
 - affirmation du rôle du Conseil National, seule instance associant les responsables fédéraux, en en faisant le principal organe de débat politique et de décision au sein du PS. Ses débats ne doivent pas se limiter à l'actualité. Les commissions nationales ou des commissions ad hoc préparent (par la remise d'un rapport) les débats thématiques en son sein
 - obligation d'élaboration d'ordres du jour et de compte-rendus pour toutes les réunions du PS, de la section au national
- o Mener à bien la révolution de l'information :
 - usage systématique de l'Internet pour mettre à disposition les ressources et les outils militants (formation, tracts, argumentaires...),
 - mutualisation des idées et des débats : tout texte adopté au sein du PS, quel que soit le niveau géographique, est mis en ligne et accessible à tous,
 - site Internet permettant aux citoyens de réagir aux travaux en cours
 - prise en charge, pour les petites sections volontaires, d'une connexion Internet
- o Redonner au PS des règles stables et respectées :
 - adoption de la charte éthique prévue dans les statuts mais jamais élaborée

- élection d'une commission des conflits aux effectifs resserrés et directement élus par le congrès pour leur conférer une légitimité nouvelle
- démission d'office des membres élus des instances du PS absents plus de trois réunions consécutives

3) Penser une action politique cohérente, du local au global

- o Programme commun des socialistes européens, élaboré dans le cadre du PSE, qui doit trancher les débats d'orientations sur les questions européennes et internationales
- o Programme d'échange entre militants socialistes européens, avec une priorité aux jeunes
- o Direction nationale cohérente et resserrée, avec des compétences claires, permettant la visibilité et le contrôle par les militants
- o Affirmation du niveau régional dans le fonctionnement du PS
- o Débat d'orientation à mi-mandat, au niveau de chaque collectivité locale dirigée par les socialistes

2) Un contrat de gouvernement pour rassembler la gauche

Le rassemblement de la gauche passe par la recherche d'un contrat entre ses composantes à tous les niveaux de gouvernement. Le débat national sur un parti unique ou une fédération de la gauche peut paraître bien artificiel quand, à la suite du 21 avril, chaque parti s'interroge sur son identité et son orientation. Ce qui est en revanche très concret, c'est la responsabilité collective de la gauche à mener le combat politique contre la droite, et à répondre à la question de l'alternance. C'est aussi sa pratique du contrat, dans l'ensemble des collectivités locales qu'elle gère. La recherche d'un contrat clarifiant les engagements collectifs, et les droits et les devoirs des partenaires, n'est pas une construction artificielle. Il ne s'agit que d'étendre au niveau national les pratiques locales appréciées par les Français. Ce débat doit être lancé sans attendre. Au niveau national, mais aussi et surtout local, les partis de gauche doivent organiser des rencontres publiques pour débattre de leurs convergences et divergences et mettre progressivement à jour les conditions d'un contrat de gouvernement, dans les collectivités locales dès 2004, et au plan national en 2007. C'est dans ce débat, et dans la réussite de la pratique contractuelle, que pourra se forger la perspective d'un rassemblement stable et durable de la gauche, sous une forme organisationnelle qui reste à inventer, et qui laisse une place aux citoyens et au mouvement social.

“C'est dans la réussite de la pratique contractuelle, que pourra se forger la perspective d'un rassemblement stable et durable de la gauche...”

Un calendrier pour construire, dès 2004, un nouveau contrat à gauche

- Dès mai 2003, élaboration de bilans des contrats de gouvernement mis en place dans les collectivités locales dirigées par la gauche depuis 1998 et 2001, et du fonctionnement des groupes politiques communs dans les assemblées locales où elle est minoritaire
- A partir de septembre 2003, organisations de rencontres départementales et régionales de toute la gauche, autour de réflexions et de problèmes locaux pour construire des projets communs
- A partir de novembre 2003 élaboration de plate-forme commune présentant les programmes et les équipes de direction possibles
- A partir de janvier 2004, présentation des contrats de gouvernement locaux, des engagements contractuels et des accords électoraux

VI - Conclusion : unité et rénovation

Pour que ce congrès soit celui de la clarification et non pas un congrès de la balkanisation, nous souhaitons un débat sans tabou, mais sans anathèmes, exigeant sur le fond, respectueux des femmes et des hommes qui forment le Parti Socialiste, parce qu'en définitive, nous voulons refaire de ce parti que nous habitons, la maison commune de nouvelles espérances.

C'est dans cet esprit que nous présentons à chaque adhérent et adhérente du Parti notre contribution au congrès de Dijon. Plus que jamais, les socialistes doivent être convaincus que leur histoire a un avenir.

“...nous voulons refaire de ce parti que nous habitons, la maison commune de nouvelles espérances.”

“Plus que jamais, les socialistes doivent être convaincus que leur histoire a un avenir.”